



**Collectif**  
Des agents des  
**SDIS**

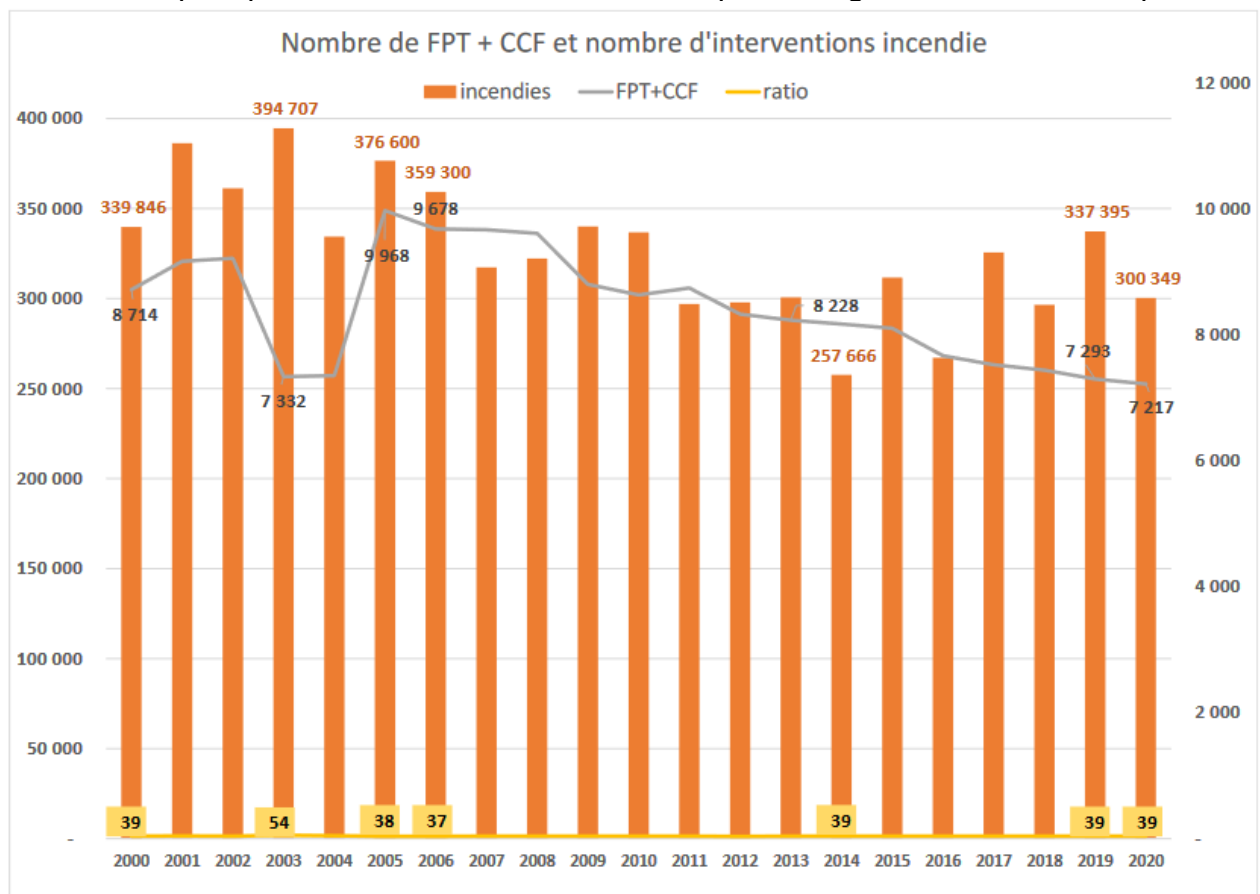


Montreuil le 17 mars 2022

## ET SI ON PARLAIT SÉCURITÉ CIVILE ? 4

# Rapport engins d'incendie/Interventions incendie

Le travail ne peut pas être différé, il doit être assuré par des agents existants et disponibles.



Ces chiffres sont extraits des statistiques de la DGSCGC

Le ratio (interventions incendie/nombre FPT+CCF) permet de connaître l'intensité de la sollicitation d'une année à une autre, si tous les engins sont disponibles et armés réglementairement.

Ce graphique déjà parlant ne fait pas apparaître :

- L'éloignement entre le centre d'intervention et de secours de départ et le lieu d'intervention<sup>1</sup>.
- Les problèmes de disponibilité pour armer les engins avec le personnel compétent
- Les questions spécifiques des feux de végétaux avec les colonnes de renfort extra-départementales qui mobilisent plusieurs jours ou semaines engins et agents.

<sup>1</sup> Article du 29 octobre 2019 <https://www.quechoisir.org/actualite-secours-d-urgence-des-delais-d-intervention-parfois-preoccupants-n72319/>